

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2025-015

L'an deux mille vingt cinq
Le trois avril
A vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 19 mars 2025** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Christophe FOURNIER, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Christophe FOURNIER, Maire.**

Présents : M. Christophe FOURNIER, M. Christian SERVAGE, Mme Sheila MICHEL, M. Gilbert COLLINI, Mme Thérèse RAPHET, M. Jean-Jacques SIGNOUX, Mme Estelle GAILLARD, M. Jean-Yves PERILLAT, M. Tanguy JON, M. Éric BERTELOOT, M. Michaël JOLIVET-BALON, Mme Odile VIX, M. Francis MARCHAL, M. Jean-Luc ARCADE, M. Mickaël MAISTRE, Mme Corinne PASSERAT, M. Jean-Pierre BETEND.

Absents Excusés : M. Laurent VALLIER (pouvoir à M. Eric BERTELOOT), Mme Angélique LENOBLE (pouvoir à M. Christian SERVAGE), M. Johan CHEVRIER (pouvoir à M. Christophe FOURNIER), Mme Aurélie ROCHE (pouvoir à M. Jean-Luc ARCADE).

Absent : M. Lucas THABUIS.

Objet de la délibération : Election d'un président pour le vote du compte financier unique 2024.

M. Le Maire expose,

Il est demandé au conseil municipal d'élire un président pour la séance de vote du compte financier unique.

La candidature de M. Christian SERVAGE est proposée.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DE NOMMER** M. Christian SERVAGE comme président pour le vote du compte administratif.

Délibération votée à 21 pour.

Le Maire,
Christophe FOURNIER.



La secrétaire de séance,
Sheila MICHEL.